Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 1

Rubrik: Riches et sous-développés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Leurs efforts sont trop marqués par la spécialisation. L'idée que les développements physique et intellectuel doivent marcher de pair dès le plus jeune âge de la scolarité et jusqu'à la maturité de l'âge n'est pas érigée en une doctrine nettement formulée. L'équilibre entre l'étude et le sport n'est pas réalisé pour de multiples raisons égoïstes et partiales. Dans cette optique, une révision des programmes de travail des écoliers, des apprentis et des étudiants serait très souhaitable.

Je suis persuadé que les cadres de l'armée peuvent faire beaucoup pour le sport populaire. La Journée romande de marche en est une illustration. Mais il est d'autres disciplines et d'autres secteurs de l'activité sportive qui réclament et notre attention et notre collaboration. Pratiquer un sport et le pratiquer, non pas dans un cercle fermé, mais au sein d'une société me paraît être, pour chacun d'entre nous, un devoir répondant à notre volonté de servir encore mieux la collectivité. Aujourd'hui, où tout concourt à présenter le patriotisme comme l'expression désuète d'une neutralité dépassée, à justifier un neutralisme éminemment favorable à la quiétude morale et physique, à diminuer les exigences formelles de l'armée, notre présence est devenue également nécessaire dans le monde du sport, afin qu'il reste, en dépit des résistances, un milieu en accord avec les élans et les aspirations de toute une jeunesse. L'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports dont les résultats sont insuffisants, les cours des jeunes tireurs dont le nombre va en diminuant devraient être nos premiers champs d'action. Ils méritent notre aide et notre appui. C'est par un idéal partagé, par un mode de vie similaire, par des préoccupations communes que l'on apprend le mieux à connaître ses compatriotes et, par conséquent, à exercer sur eux une influence salutaire. Le phénomène moderne du sport nous donne une occasion supplémentaire de manifester notre engagement à l'égard de la nation. Cette occasion, nous nous devons de la saisir résolument.

Riches et sous-développés

La statistique, on le sait, permet de prouver n'importe quoi. Il faut donc manier les nombres et les interpréter avec précaution. Il ne convient pas non plus de les ignorer. Surtout pas lorsqu'il s'agit de prouver que notre chère Suisse est, en matière d'installations sportives, un pays sous-développé.

C'est en effet ce qui ressort d'une enquête du Bureau fédéral de statistique. Celle-ci, qui se rapporte aux installations de gymnastique et de sport, ainsi qu'à la gymnastique scolaire sur le plan fédéral, donne des indications sur la situation existant il y a 5 ans environ. Pour lente que soit la statistique, elle n'en est pas moins approfondie.

D'ailleurs, dans notre cas particulier, le retard ne joue guère de rôle, car les retouches à apporter maintenant sont minimes. Depuis 1963 en effet, le nombre des installations sportives a certes augmenté, tout comme celui de la population. Grosso modo, ces indications sont donc valables.

Les spécialistes de l'hygiène publique et de la médecine sociale demandent par habitant — on le sait depuis longtemps — une surface sportive de 6 m² en plein air et de 0,2 m² en salle de gymnastique. Et c'est là un minimum. Or, c'est 4,30 m² et 0,12 m² que la Suisse offre en moyenne. Nous voilà donc bien éloignés du minimum demandé. D'ailleurs, aucun canton, et c'est là peut-être le plus affligeant, n'atteint le premier nombre. S'en rapprochent le plus Bâle-Ville (5,67 m²), Thurgovie (5,53 m²) et Soleure (5,29 m²). Et, en ce qui concerne la surface des salles de gymnastique, Bâle-Campagne (0,17 m²), Thurgovie et Grisons (0,16 m²) et Appenzell Rh. ext. (0,15 m²). Il est intéressant de constater que dans les deux cas, on trouve en bonne place la Thurgovie, un canton encore surtout agricole.

Mais parallèlement à cette pénurie d'installations sportives, la statistique met en évidence des insuffisances en matière de gymnastique scolaire. En ce domaine, l'enquête concernait 349 000 garçons et 332 000 filles des écoles moyennes inférieures.

On constate ainsi qu'en moyenne 60 pour cent des garçons bénéficient des trois leçons de gymnastique hebdomadaires prescrites. Par contre, chez les filles cette proportion est de 20 pour cent pour les élèves d'écoles primaires, et même de 12 pour cent seulement en été et de 6 pour cent en hiver pour les élèves d'écoles secondaires ou moyennes inférieures.

«Sport» — Trad. N. T.

A Saint-Légier — La Chiésaz

Projet d'un petit ou d'un grand «Macolin» vaudois? On en est au stade de la mise à l'enquête publique.

Il s'agit de réaliser, au pied des pentes des Pléïades, au-dessus du stand de Saint-Légier, un ensemble à la fois touristique et sportif, comportant des emplacements de motels, de camping, une piscine, des terrains de sport, de tennis, de football, patinoire, etc. Le projet n'est pas uniquement sportif, il associe les joies du grand air aux nécessités du tourisme moderne.

On espère que l'élément no 1 — la piscine — pourra être terminé en 1970. Cette initiative a reçu l'appui le plus large des Intérêts de Vevey, car cet ensemble, s'il peut être réalisé, représentera un attrait touristique remarquable pour Vevey et l'ensemble de sa région.
En pleine expansion du «tourisme de masse», ce projet prend une valeur particulière, car il comprend des constructions avec restaurant, magasins, sauna, jeu de quilles, salles de sociétés, dortoirs, auberge de jeunesse, etc... sur une surface de 40 000 m² au début.